

# Module à bande lumineuse à LED 5 canaux



Les appareils électriques et électroniques usagés (DEEE) doivent être traités individuellement et conformément aux lois en vigueur en matière de traitement, de récupération et de recyclage des appareils.

Suite à l'application de cette réglementation dans les Etats membres, les utilisateurs résidant au sein de l'Union européenne peuvent désormais ramener gratuitement leurs appareils électriques et électroniques usagés dans les centres de collecte prévus à cet effet.

En France, votre détaillant reprendra également gratuitement votre ancien produit si vous envisagez d'acheter un produit neuf similaire.

Si votre appareil électrique ou électronique usagé comporte des piles ou des accumulateurs, veuillez les retirer de l'appareil et les déposer dans un centre de collecte.



Le décret relatif aux batteries usagées impose au consommateur de déposer toutes les piles et tous les accumulateurs usés dans un centre de collecte adapté (ordonnance relative à la collecte et le traitement des piles usagées). Il est recommandé de ne pas les jeter aux ordures ménagères !



Les piles ou accumulateurs contenant des substances nocives sont marqués par le symbole indiqué ci-contre signalant l'interdiction de les jeter aux ordures ménagères.

Les désignations pour le métal lourd sont les suivantes : **Cd** = cadmium, **Hg** = mercure, **Pb** = plomb. Vous pouvez déposer gratuitement vos piles ou accumulateurs usagés dans les centres de collecte de votre commune, dans nos succursales ou dans tous les points de vente de piles ou d'accumulateurs !

Vous respectez ainsi les ordonnances légales et contribuez à la protection de l'environnement !

## Note de l'éditeur

Cette notice est une publication de la société Conrad, 59800 Lille/France.  
Tous droits réservés, y compris la traduction. Toute reproduction, quel que soit le type (p.ex. photocopies, microfilms ou saisie dans des traitements de texte électronique) est soumise à une autorisation préalable écrite de l'éditeur.  
Reproduction, même partielle, interdite.

Cette notice est conforme à l'état du produit au moment de l'impression.

**Données techniques et conditionnement soumis à modifications sans avis préalable.**

© Copyright 2001 par Conrad. Imprimé en CEE.

XXX/03-12/EG

**Code : 116114**

Cette notice fait partie du produit. Elle contient des informations importantes concernant son utilisation. Tenez-en compte, même si vous transmettez le produit à un tiers.

**Conservez cette notice pour tout report ultérieur !**

## Utilisation conforme

Le module à bande lumineuse à LED 5 canaux permet de créer des décorations lumineuses à l'aide de LED.

Ce produit est uniquement prévu pour fonctionner sur piles.

L'utilisation doit uniquement avoir lieu dans des locaux fermés, l'utilisation à l'extérieur n'est pas autorisée. Evitez impérativement tout contact avec l'humidité.

Toute utilisation autre que celle décrite ci-dessus peut endommager le produit et implique en plus des risques de court-circuit, d'incendie etc.

Il n'est pas autorisé de transformer ou de modifier l'appareil.

Respectez impérativement les consignes de sécurité !

## Remarque

Ce produit a quitté l'usine en parfait état de fonctionnement.

Afin de maintenir le produit dans son état actuel et assurer un fonctionnement sans risques, les utilisateurs sont tenus d'observer les consignes de sécurité et avertissements figurant dans la présente notice d'utilisation.

## Consignes de sécurité



**Tout dommage résultant d'un non-respect du présent mode d'emploi entraîne l'annulation de la garantie ! Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages consécutifs !**

**De même, le constructeur n'assume aucune responsabilité en cas de dommages matériels ou corporels résultant d'une utilisation de l'appareil non conforme aux spécifications ou d'un non-respect des présentes instructions ! Dans ces cas, la garantie est annulée.**

- Pour des raisons de sécurité et d'homologation (CE), toute transformation et/ou modification arbitraire du produit est interdite.

- Il est interdit de porter tout bijou métallique ou conducteur tels que chaînes, bracelets, bagues ou autres quand vous opérez avec ou sur les modules.

- N'utilisez pas le module dans des locaux et des environnements inappropriés, contenant ou susceptibles de contenir des poussières, des vapeurs ou des gaz inflammables.

- La mise en service des composants, des modules ou des appareils n'est possible qu'après une installation dans un boîtier isolé. Ceux-ci doivent être débranchés pendant le montage.

- Evitez une forte sollicitation mécanique du module. Celui-ci ne doit pas être exposé à des températures élevées, à de fortes vibrations ou à l'humidité.

- Les modules ne doivent pas être laissés à la portée des enfants. Il ne s'agit pas d'un jouet.

- Ne laissez pas le matériel d'emballage à la portée de tous. Les films et les sachets en matière plastique, les pièces en polystyrène etc. pourraient devenir des jouets dangereux pour les enfants.

- Dans les installations industrielles, il convient d'observer les consignes de prévention des accidents relatives aux installations et moyens d'exploitation électriques, édictées par les syndicats professionnels.

- Dans les écoles, les centres de formation, les ateliers de loisirs et de réinsertion, la manipulation de composants doit être surveillée par un personnel responsable, spécialement

formé à cet effet.

- Adressez-vous à un technicien en cas de doute sur le mode opératoire, la sécurité ou la connexion de l'appareil.

## Mise en service et commande

La mise en service ne doit s'effectuer en principe que lorsque le module est monté dans un boîtier protégé contre les contacts.

Avant la mise en service d'un module, il doit être vérifié en général s'il convient pour l'application prévue.

En cas de doute, il est absolument nécessaire de consulter un spécialiste ou le fabricant du module utilisé !

## Insertion des piles



**Les piles ne doivent pas être laissées à la portée des enfants.**

**Respectez la polarité lors de la mise en place des piles.**

**Ne laissez pas les piles à la portée de tous ; les enfants ou les animaux domestiques pourraient les avaler. Dans ce cas, consultez immédiatement un médecin.**

**En cas de contact avec la peau, des piles qui fuient ou qui sont endommagées peuvent causer des brûlures à l'acide. Veuillez donc utiliser des gants de protection appropriés.**

**Veillez à ne pas court-circuiter les piles ou les jeter dans le feu. Elles ne doivent pas non plus être rechargées.**

**Risque d'explosion.**

- Insérez deux piles LR6 1,5V (AA) dans le support à piles, en respectant la polarité. Celle-ci est gravée dans le logement des piles.

Afin de garantir une grande longévité des piles, n'utilisez que des piles alcalines.

- Le module à bande lumineuse est immédiatement opérationnel.

- Lorsque le module n'est pas utilisé pendant une période prolongée, retirez les piles afin d'éviter qu'elles ne fuient.

## Manipulation

- Allumez le module à l'aide de l'interrupteur à coulisse.

- Les LED de différentes couleurs clignotent brièvement l'une après l'autre et s'éteignent de nouveau.

- Pour éteindre le module, repositionnez l'interrupteur à coulisse sur sa position de départ.

## Caractéristiques techniques

Tension de service	3 VDC
Piles	2 x piles LR6 1,5 V (AA)
Consommation énergétique	max. env. 1 mA
Durée de vie de la pile	env. 700h
Canaux	5